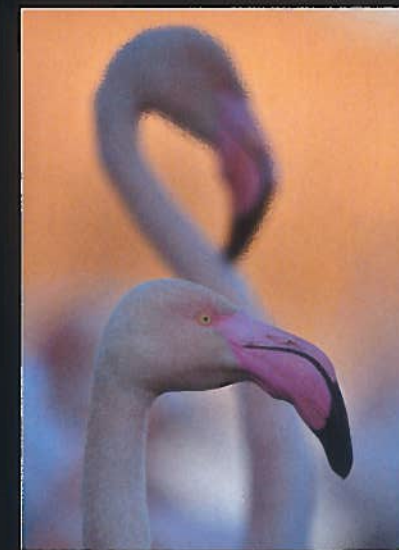




Vaste zone humide située dans le delta du Rhône, la Camargue est un haut lieu de nature, et le site privilégié des flamants roses.



Aux côtés des étangs, des plages, des marais... : les prairies fleuries.



Les flamants roses.



L'orchis pyramidal.

15 000
couples de flamants roses se reproduisent en moyenne chaque année sur l'étang du Fangassier depuis la fin des années 1980. C'est la seule colonie de Camargue, et de France.

30%
du territoire du Parc naturel régional de Camargue bénéficie d'une protection par voie réglementaire (réserve naturelle, arrêté de protection de biotope...) ou foncière (terrains du Conservatoire du littoral).

Profondément façonnée par les activités humaines, la plus grande zone humide de France n'en reste pas moins l'une des places fortes de la biodiversité, abritant plus de 1 000 espèces de plantes et des dizaines de milliers d'oiseaux, hivernants, migrateurs ou nicheurs. À commencer par le flamant rose, l'égérie des lieux. C'est grâce à un îlot artificiel, construit au début des années 1970 sur l'étang du Fangassier, à l'instigation de la Tour du Valat, centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, que les flamants sont revenus nicher en Camargue. Aujourd'hui propriété du Conservatoire du littoral, le site les accueille toujours grâce, entre autres, à un nouvel îlot réalisé dans le cadre du projet européen MC Salt. Depuis 1948, la Tour du Valat protège aussi sur son domaine, classé en partie en réserve naturelle régionale, des milieux naturels peu modifiés comme les mares temporaires qui ont quasiment disparu ailleurs en Camargue, du fait des divers aménagements du delta.

Ils sont engagés sur ce site : la Tour du Valat, le Parc naturel régional de Camargue, la Réserve naturelle nationale de Camargue...

A CAMARGUE